



HORAIRES DE RENTREE 2021

DATES DE RENTREE : Mercredi 1 septembre et Jeudi 2 septembre

Apporter dans son cartable de quoi prendre des notes.

Mercredi 1 septembre	Classes	Professeurs principaux
<p>6ème : 8h30 à 12h</p> <p><i>Reprise des cours vendredi 3 au matin</i></p>	6FA	Madame PERRICAUDET
	6A	Madame PETIT
	6B	Madame VADOT
	6C	Madame MATHEY

Jeudi 2 septembre	Classes	Professeurs principaux
<p>5ème : 8h15 à 10h15</p> <p><i>Pas de cours l'après-midi</i></p>	5FA	Monsieur REMY
	5A	Madame BUTHOD-VILLIEN
	5B	Madame MORY-LYON
	5C	Madame GLEIZE
<p>4ème : 9h15 à 11h15</p> <p><i>Pas de cours l'après-midi</i></p>	4FA	Monsieur CONTINI
	4A	Madame DIDIER
	4B	Monsieur RIOU
	4C	Monsieur LARDEY
<p>3ème : 10h-12h</p>	3FA+	Madame MARCHAND
	3A	Madame TARDY
	3B	Madame DAUDIN

Reprise des cours normaux dès le vendredi matin, selon emploi du temps pour toutes les classes

. Fournitures scolaires (voir listes annexées)



Possibilité de commander via SCOLEO (livraison nominative à l'adresse de l'établissement) - voir annexe

CONTACTS :

Direction collège	Anne GUILLAUD – anne.guillaud@groupe-sb.org
Chef d'établissement	Frédéric BEC
Cadres éducatifs	6 ^{ème} et 5 ^{ème} : Catherine Siewierski - 03 80 40 40 20 4 ^{ème} et 3 ^{ème} : Véronique Allemand - 03 80 40 40 21 <i>Contact via Ecole Directe.</i>
Service de la Pastorale	Christine Binet et Benoit Forel
Secrétariat	Laurence Chambaud et Patricia Martin college@groupe-sb.org

INFORMATIONS GENERALES

Horaires de fonctionnement (lundi - mardi - mercredi matin - jeudi - vendredi)

- de 08h10 à 11h10 ou 12h05
- de 12h30 ou 13h30 à 17h30

(le portail est ouvert à 7h50, 12h20 et 13h15 et 5 mn avant et après chaque sonnerie)

Service de restauration de 11h15 à 13h00 (passage des élèves selon emploi du temps)

Ouverture du secrétariat

- 8h à 12h30 et 13h30 à 18h30 sauf le mercredi après-midi

Etudes du soir

- de 17h30 à 18h30 (sur inscription) + possibilité de suivi des devoirs via Etude Alpha (voir circulaire)

Pastorale :

Une messe sera célébrée tous les mardi midi en semaine paire entre le 21/09 et le 14/06
Les heures de catéchèse sont proposées dans toutes les classes.
Les préparations aux sacrements sont assurées dans l'établissement.
La section Maîtrise est rattachée à la Paroisse Cathédrale st Bénigne
Le collège à la paroisse Sainte Chantal.

Présence des élèves

L'élève est tenu de respecter l'horaire tel qu'il est défini dans son emploi du temps ; tout changement sera signalé à la famille.

Les élèves ne sont pas sous la responsabilité de l'établissement avant 7h50.

Ceux qui arrivent avant les cours doivent obligatoirement se présenter en étude (ils ne doivent pas attendre dans la cour de l'établissement).

A la fin des cours, tous les élèves quittent l'établissement ou vont en étude s'ils sont inscrits. La responsabilité de l'établissement ne saurait être engagée si des jeunes, non autorisés, restent dans l'enceinte de l'établissement à la fin des cours.

Emploi du temps

La réforme des collèges induit une certaine souplesse dans les emplois du temps. Des modifications peuvent intervenir selon les périodes pour permettre travail de groupe, aide personnalisée, EPI et concertation pédagogique. Une annualisation des enseignements est également possible. Chaque modification sera donnée via le carnet de liaison ou Ecole Directe.

.../...



Affichage

Tout affichage est soumis à autorisation de la Direction sous peine de sanction.

Assiduité

Toute absence doit être signalée par téléphone au cadre éducatif **et** suivie d'un justificatif écrit (billet à compléter sur carnet de liaison, papier libre ou certificat médical).

Assurance scolaire

Les familles doivent pouvoir produire sur demande de l'établissement une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle couvrant l'élève dans les activités qu'il serait amené à pratiquer dans l'établissement, en stage et lors des sorties ou voyages scolaires.

Bourses du collège (Education nationale et Conseil départemental)

Formalités à voir courant septembre (l'information vous sera communiquée par une circulaire remise à tous les collégiens). Attention, une fois l'information donnée, il ne sera pas fait de rappel.

Carnet de liaison et carte d'identité scolaire

En début d'année, les collégiens reçoivent un carnet de liaison et une carte d'identité scolaire. Le carnet de liaison doit être couvert et tenu proprement. L'élève doit toujours être en possession de son carnet de liaison et doit le montrer régulièrement à ses parents.

En cas de perte ou de détérioration, le carnet de liaison et la carte scolaire seront à racheter au prix de 5€ chacun.

Cartables / sacs

Les sacs et cartables ne doivent pas être laissés sans surveillance.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations du matériel appartenant à l'élève.

Casiers

Afin d'éviter tout désagrément et toute surcharge dans les sacs de cours, des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves (location 20 € l'année + 10 € de caution). S'adresser au cadre éducatif. Le nombre de casier étant limité, priorité est laissée aux 6^{ème} et pour les cas particuliers.

Certificat de scolarité

A demander auprès du secrétariat.

EPS

Les cours d'éducation physique et sportive sont obligatoires. Toute dispense, permanente ou temporaire, doit être motivée par un certificat médical. **Selon son état de santé, l'élève dispensé ira, à la seule appréciation du professeur d'EPS, soit en cours sans y participer, soit en permanence.** Les déplacements sur les lieux de sport sont organisés à la charge de l'établissement. Une tenue, exclusivement réservée à la pratique sportive, est exigée et ne devra être portée que pendant le cours de sport.

Facturation

La facture annuelle sera disponible en début d'année scolaire sur Ecole Directe (Edition papier sur demande).

Fichier élève/famille

Merci d'informer par mail le secrétariat, de tout changement administratif (adresse, numéro de téléphone fixe et portable, adresse mail, situation familiale, nombre d'enfants à charge...).

.../...



Manuels scolaires

Ils sont remis aux élèves à partir du 26 août de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ou le jour de la rentrée et placés sous leur responsabilité. Les livres devront être couverts.

Messages personnels destinés aux élèves

Aucun message ne sera transmis aux élèves dans les classes sauf cas exceptionnel et uniquement pour des motifs sérieux et urgents. Les familles pourront joindre le cadre éducatif à cet effet.

Ordre et propreté des locaux

Le respect de soi et des autres s'exprime dans la propreté des locaux (travail du personnel d'entretien) et la non dégradation du matériel scolaire. Les élèves y veilleront tout particulièrement. Toute dégradation sera facturée.

Notes et suivi des résultats scolaires

Via notre site, rubrique *Ecole Directe* : résultat des évaluations, absences, retards et cahiers de texte peuvent être consultés. Un code confidentiel vous sera transmis en début d'année. Vos enfants auront également un code personnel pour permettre le lien avec leurs professeurs.

Le site *Ecole Directe* permet aussi aux parents de prendre contact avec les professeurs ou la vie scolaire. Ce mode de communication doit être utilisé avec respect et raison.

Au terme de chaque période d'enseignement, un bulletin de notes est remis aux élèves par le professeur principal et publié sur *Ecole Directe*. En cas de nécessité, une rencontre est organisée avec le professeur principal et les parents en présence de l'enfant et éventuellement la Directrice.

Les bulletins doivent être conservés par la famille.

Restauration

Le compte-élève devra être approvisionné en amont des repas, par :

- Chèques (à l'ordre de la N.A.E.P. Groupe Saint-Bénigne) ;
- Espèces ;
- Ou paiement en ligne via notre site, rubrique *Ecole Directe*. Possibilité de consulter et d'approvisionner la carte «repas» grâce à des codes d'accès qui vous seront remis à la rentrée.

La carte d'identité scolaire remise aux élèves dès la rentrée devra être obligatoirement présentée pour tout passage au self. Pour tout problème relatif à la carte (perte, vol...), vous devez avertir la vie scolaire le plus rapidement possible afin de faire une opposition et d'en éviter l'usage frauduleux.

Les règlements par chèque doivent être déposés dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le préau et pour les espèces auprès de la comptabilité.

Soutien et approfondissement

En début d'année ou au cours de l'année, selon l'évaluation de leurs besoins, les élèves peuvent se voir proposer des séances de soutien ou de renforcement dans chaque matière. Ces séances lorsqu'elles sont organisées sur temps scolaire sont obligatoires. Elles ne revêtent un caractère facultatif que lorsqu'elles sont organisées hors temps scolaire. Néanmoins, nous insistons sur l'intérêt que peut tirer l'élève de ces séances : le faire progresser et le conduire à la réussite de son projet.

.../...



DATES A RETENIR
(Prévisionnel)

Calendrier des vacances scolaires :

- **Toussaint** : du vendredi 22 octobre au soir au lundi 8 novembre au matin ;
- **Noël** : du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier au matin ;
- **Hiver** : du vendredi 11 février au soir au lundi 28 février au matin ;
- **Printemps** : du vendredi 15 avril au soir au lundi 2 mai au matin ;
- **Pont de l'Ascension** : du mercredi 25 mai après les cours au lundi 30 mai au matin.
- **fin des cours** : 25 juin. Date à préciser en fonction des dates des examens.

Les cours sont supprimés :

- **Mercredi 20 octobre** : journée pédagogique
- **Vendredi 12 novembre**
- **Mercredi 23 mars** : journée pédagogique
- **Lundi 6 juin** : lundi de Pentecôte

Une journée pédagogique supplémentaire peut être ajoutée en fonction des besoins.

Projets de voyage:

- **3^{ème}** : projet d'un voyage à thème du 8 au 11 mars

Réunions de parents (pour les parents uniquement)	6EME → jeudi 9 septembre à 18 h 5EME et 4EME → jeudi 16 septembre à 18 h 3EME → mardi 14 septembre à 18h
Messe de rentrée du Chœur de la Maîtrise et du Groupe Saint Bénigne	Dimanche 3 octobre à 10 h Cathédrale St Bénigne
Brevets blancs 3EME	Lundi 22 et mardi 23 novembre Jeudi 3 et vendredi 4 mars Mardi 24 et mercredi 25 mai
Oral Blanc Brevet Epreuve officielle Orale du Brevet	Vendredi 8 avril Vendredi 3 juin
Concert de Noël (Chœur de La Maîtrise)	Samedi 4 et dimanche 5 décembre
Stage 3èmes en entreprise (à rechercher par la famille)	Du lundi 3 au matin au vendredi 7 janvier au soir
Rencontres parents-professeurs	6EME → jeudi 9 décembre 5EME → mardi 4 janvier 4EME → jeudi 6 janvier 3EME → jeudi 16 décembre
Journées Portes Ouvertes	Samedi 20 novembre et 5 février (dates à confirmer)
Représentation 3^{ème} Section Art dramatique	Vendredi 25 et samedi 26 mars Théâtre des Feuillants
Profession de Foi	Dimanche 15 mai
Attestation Sécurité Routière 1 et 2	2 ^{ème} quinzaine de mai
Contrôles communs 4EME	Jeudi 12 et vendredi 13 mai
Confirmation de l'Enseignement Catholique	Samedi 11 juin à 18 h – Lieu à définir
Messe de Clôture du Chœur, Baptême, 1^{ère} communion	Dimanche 19 juin 10h à la Cathédrale

.../...



Organisation de l'année :

- 1^{er} trimestre : de la rentrée à mi-décembre
- 2^{ème} trimestre : de mi-décembre à mi-mars
- 3^{ème} trimestre : de mi-mars à juin (début juin pour les 3èmes)